

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 10 (1872)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Lausanne, le 17 février 1872  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181784>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 17 février 1872.

Les gymnastes de Vevey ont célébré dernièrement, par un joyeux banquet, leur dix-septième anniversaire, comme section de la société cantonale vaudoise de gymnastique. Au nombre des divers discours qui ont été prononcés dans cette fraternelle réunion, il en est un, celui de M. Wiget, qui est vraiment d'une originalité accomplie, et assez amusant pour que nous en fassions part à nos lecteurs. Nous l'empruntons au journal le *Gymnaste*.

« Messieurs,

» Vous vous imaginez sans doute qu'étant de la Suisse allemande, je solliciterai avant tout votre indulgence pour les nombreuses fautes que je vais faire. J'en suis bien loin. Je prétends au contraire pouvoir, de plein droit, en faire autant que bon me semble. On ne pourrait exiger d'un jeune homme de la Suisse allemande, résidant depuis peu dans un pays où l'on parle français, qu'il s'élèvât jusqu'à l'élégance et à l'harmonie sublime du langage parisien ou... vaudois.

» Mais si son cœur sensible, envahi par l'enthousiasme et la fougue de la jeunesse, bouillonne en proie à tous les transports, par quelle issue se dégagera-t-il pour ne pas crever comme une misérable chaudière ? par quelle souffrance de sûreté commune ce danger peut-il être évité ? —

» Il y a un remède pour calmer son cœur : c'est une langue perfectionnée sur les bords de la Seine, et maltraitée par les gosiers des bords du Rhin; c'est un mélange de mots français et de tournures et de prononciations allemandes; c'est un idiome sanctionné depuis longtemps par les plus hautes autorités, tant militaires que civiles de notre patrie, mais pas encore reconnu par les savants du dix-neuvième siècle, Messieurs, c'est — *le français fédéral*. —

» La Société de gymnastique qui compte dans ses sections des jeunes gens des deux langues, remplit pour cet idiome les fonctions de l'Académie française, en cultivant ce nouveau lien entre les différentes parties de notre Suisse.

» Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter à ce mérite qui est d'une nature philologique, un autre qu'on devrait plutôt appeler philosophique.

» Mais pour cette seconde question, il faudra nécessairement nous éléver aux éternelles régions de la philosophie. — Beaucoup d'entre vous ne sauront pas précisément ce que c'est que ce monstre,

mais ils verront bientôt quel rapport intime existe entre lui et la gymnastique, et ils se convaincront d'abord que tout gymnaste, comme tel, vaut bien un philosophe. La partie de la philosophie dont nous nous occuperons plus spécialement, s'appelle l'Ethique ou la Morale, et, je commence :

» Tous ceux qui ont assisté, il y a quelques semaines, à l'examen de notre section par M. Lochmann, se rappelleront éternellement ce fameux mot qu'il a prononcé : *La gymnastique doit nous rendre maîtres de tous nos membres*, paroles dignes d'être inscrites en lettres de feu à la voûte du ciel. Pour comprendre toute la portée de cette sentence, il faut d'abord fixer l'acception de *nous*. Que de fois, Messieurs, avons-nous déjà dit, en considérant notre faiblesse : nous voudrions volontiers faire le bien, mais quelque chose en nous, nous en empêche. Nous opposons donc *nous* à ce quelque chose étranger qui est le mal ; mais l'opposé du mal, c'est le bien, c'est la vertu !

» Si nous examinons un peu la nature du péché, nous nous apercevons que tous les vices humains émanent de la domination incomplète que nous exerçons sur notre physique. Telle personne n'est pas maîtresse de sa langue, elle calomnie, elle ment, elle blague ; tel homme ne peut pas assez serrer sa gorge, pour en défendre l'entrée à des torrents de vin, il boit comme un trou ; tel ne peut retenir ses doigts lorsqu'il vole une pièce d'or dans la poche d'un autre, il est voleur ; un autre ne peut pas dominer ses instruments de locomotion, il est flaneur.

» Mais si ce *nous*, savoir le bien qui est en nous, devient maître de tous nos membres, comme l'a dit M. Lochmann, de quel instrument se servira alors le mal ? Il n'aura plus d'armes, et le péché sera chassé de la terre ! Quel autre art que celui de la gymnastique peut se vanter de servir expressément la vertu, et de n'être jamais prostitué pour des buts frivoles ?

» La gymnastique ! c'est l'art chrétien par excellence ; son but est celui de toute philosophie et de toute religion. La gymnastique ! c'est le plus ferme soutien du Christianisme ! Or, puisque les tendances de la gymnastique sont éminemment religieuses, je prétends que les sociétés de gymnastique devront, dorénavant, figurer parmi les *ordres religieux*, et leurs membres doivent être considérés comme des *moines*.

Il n'y a que deux grandes différences entre cet ordre-ci et ceux qui portent ce nom depuis long-

temps. La première c'est que les autres ordres religieux sont ordinairement en opposition avec l'Etat, tandis que la gymnastique en est un des plus sûrs appuis. La seconde est comprise dans la première : les ordres religieux exigent le célibat, celui de la gymnastique l'abroge. Ceux-là se décomposeraient bientôt sans cette institution, celui-ci en prospère d'autant plus.

» La naissance des sociétés d'hommes (hommes pris dans l'acception d'être humain mâle marié) nous prouve : 1<sup>o</sup> Que l'hymen et la gymnastique sont des besoins différents, mais compatibles ; 2<sup>o</sup> Que le flambeau nuptial n'est pas assez chaud pour celui qui est accoutumé à la chaleur de la gymnastique ; 3<sup>o</sup> Que la suspension du célibat, bien loin d'être préjudiciable à cet ordre, est plutôt une cause de sa prospérité et un de ses titres à la gloire.

» Amis et moines ! Je vous invite à faire une libation sacrée à cet ordre, en même temps religieux et patriotique, à cet ordre qui fournit un si brillant exemple de l'accord qui devrait régner entre l'Eglise et l'Etat ! *Ordo ecclésiasticus patrioticusque Gymnasticæ, vivat, crescat, floreat !*

Puisque nous avons publié dans notre précédent numéro les dictos populaires basés sur différentes observations et d'après lesquels nos agriculteurs croient pouvoir juger à l'avance du sort des récoltes de l'année, nous les ferons suivre des prédictions du calendrier séculaire de Knauer, pour 1872, calendrier très répandu et très populaire dans la Suisse allemande, surtout dans le canton de St-Gall. — Il va sans dire que ces prédictions auront le sort de tant d'autres et que nous ne les donnons à nos lecteurs qu'à titre de simple curiosité.

#### Février.

Nuageux au début ; beau le 5 ; le 13 chaleur et pluie ; dès lors, grandes pluies jusqu'au 27 ; puis vent, froid et neige jusqu'à la fin du mois.

#### Mars.

Froid jusqu'au 22. Dès le 26 temps clair et chaud jusqu'au 31, qui sera froid.

#### Avril

Sec et froid jusqu'au 15. Le 16 et le 17 le romarin et les œillets geleront dans les jardins. Temps chaud du 25 au 30.

#### Mai.

Beau temps jusqu'au 18 ; la sécheresse entravera la crue des plantes. Le 25, pluies chaudes jusqu'au 29. De là au 31 temps fertile.

#### Juin.

Beau à son début. Le 9 et le 10, pluie, brouillard le matin, jusqu'au 13. Pluies jusqu'au 23. Beau temps le reste du mois.

#### Juillet.

Grande chaleur jusqu'au 5. Pluies jusqu'au 21. Beau temps jusqu'au 31.

#### Août.

Commencera par de grandes chaleurs. Du 5 au 19, pluies. Temps variable jusqu'à la fin du mois.

#### Septembre.

Beau jusqu'au 4. Chaleur, forte pluie, tonnerres, beau jusqu'au 20. Pluie jusqu'au 30.

#### Octobre.

Pluies jusqu'au 13. 14, brouillard et pluie. 15 et 16, beau. De là, pluies jusqu'au 24, puis beau jusqu'au 29 ; depuis là, brouillards et froid.

#### Novembre.

Beau jusqu'au 16, quelques coups de vent. Du 16 au 28, temps couvert et froid. Du 28 au 30, pluies.

#### Décembre.

Le 1<sup>er</sup>, beau. Désagréable jusqu'au 15. Du 16 au 21, froid. Du 22 au 29, couvert, neige, puis grands froids.

#### Le due plièces.

Lo boützì Christian étai on pucheint hommo, lardzo, épais, avoué na pansa à propochon ; et coumeint ti clliau dzein gros et gras, l'avâi lo socllio cou et pregnâi adî la poûsta po allâ fêre sè patze pè Montpreveyres o pè Mèzires. Mâ l'irè tant épais que l'étai po ècliaffâ sè vesin et que li-mîmo ne lai étai pas à son aise. Dè sorta dan qu'on iadzo que dèvessâi parti po allâ vère dâi bîtè ie dese à son domestico : -- Va t'ein m'arretâ due plièce ; i'amo mî ein paï duè et que pouesso mè veri.

Lo domestico va et prein duè plièce, et noutron boützì pâ avoué son bâton à niâu et à clliou de loton, ein se desein que sarâi bin lo diabllio sti iâdzo se ne pâut pas soclliâ et sè veri dein la poûsta.

L'arrevè tot justo : lo condutteu saillessâi dau bureau avoué sa follie po criâ lè voyageu.

— M. Christian, 2 places, intérieur n° 4 et coupé n° 2, que criè lo condutteu.

— Qu'è-t-e que vo ditè ? lè vu découte lè duè plièce.

— Pas moïan ; allein ! dépatzein ! que lai repond l'autro.

— Et lai fu bin force dè sè décidâ. L'eut biau criâ et sacreimeintâ, l'hâura étai quie, et « en route ! » coumeint criè lo condutteu.

Et ie fut asse gênâ et eimpatzî que lè z'autro iâdzo.

N'è pas lo tot, coumeint vos vâidè, d'avai duè plièce : lai a dâi cas iô on ne pâut pas lè reimpliâ, et n'est pas rein que dein la poûsta que cèin sè vâi.

L. F.

La Revue horticole à laquelle nous avons emprunté dernièrement quelques lignes intitulées : *Les jacinthes en carafe*, publie actuellement un intéressant article sur la culture des fleurs dans les appartements. Nous en détachons ce passage, pour en faire part à nos lectrices :

« Rien ne décore mieux une fenêtre ou un vestibule que la lampe à suspension bien établie ; on la garnit surtout de plantes retombantes, celles qui s'y prêtent le mieux sont le géranium-lierre ; les saxifrages sarmenteux, le cactus flagelliformis, crassula ephyllum, etc. Une charmante manière de garnir une lampe à suspension et de lui faire rendre le plus d'effet est de la percer de tous côtés de trous un peu grands dans lesquels on plante des oignons de crocus et de jacinthe de manière à ce que la plante sorte par ce trou ; on garnit le milieu soit